



J'ai oublier d'envoyer mon état des lieux sortant!!!!!!

Par **mavy30**, le **24/02/2008** à **21:24**

Bonjour,

J'ai déménagé le 27 novembre 2007 pour emménager avec mon ami qui avait déjà une assurance. Début novembre j'ai prévenue mon assurance que j'allais résilier mon contrat. et ils m'ont dit que je devez leur joindre mon état des lieux sortant. ce que j'ai oublié.....

Ce soir (donc le 24/02/2008) j'ai fait une lettre que je vais envoyer en accusé avec reception en leur expliquant que j'ai eu un contre temps.

j'aimerais savoir ce que je risque?

merci à l'avance pour votre réponse

Par **jeetendra**, le **25/02/2008** à **08:26**

bonjours, ce que vous risquez c'est la reconduction de votre assurance habitation donc payer pour rien, cordialement